

# CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 janvier 2009  
GERSTHEIM – Mairie  
20 heures

## PROCES-VERBAL

Membres en exercice : .....23  
Membres présents : .....19  
Absents excusés : .....4

M. Jean-Jacques SIEGEL donne procuration à M. Hubert HATSCH  
M. Remy SCHENK donne procuration à M. Dominique LEHMANN  
M. Bertrand ANDNA donne procuration à Raymond SIGWALT  
M. Mohamed EL ARBAOUI donne procuration à Mme Michèle BISCHOFF

## ORDRE DU JOUR

- Point 1            **FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE** - Séance du 11 décembre 2008.  
Approbation du procès-verbal.
- Point 2            **DEVELOPPEMENT LOCAL – CONTRAT DE TERRITOIRE** – Préparation  
du contenu – Définition des enjeux et des actions à proposer.
- Point 3            **DEVELOPPEMENT LOCAL – FINANCES** – Demande de subvention à  
présenter au Conseil général du Bas-Rhin.
- Point 4            **AFFAIRES SCOLAIRES – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS  
PEDAGOGIQUES DES ETABLISSEMENTS** – Demande de subvention  
formée par l'Ecole primaire Schmalau de Rhinau
- Point 5            **PAYS DE L'ALSACE CENTRALE** – Désignation d'un(e) représentant(e)  
suppléant(e) de la CdC au Comité de programmation du dispositif  
Leader 2008-2013 du Pays de l'Alsace Centrale.
- Point 6            **DIVERS** (Communications relatives à l'activité des instances dans  
lesquelles siègent des représentants de la Communauté de Communes...).

Madame la Présidente ouvre la séance et salue les délégués présents, le représentant de la presse locale. Elle excuse l'absence de Monsieur Etienne LEMARIGNIER, *Trésorier*.

### Point 1

**FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE** - Séance du 11 décembre - Approbation du  
procès-verbal.

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **Point 2**

#### **DEVELOPPEMENT LOCAL – CONTRAT DE TERRITOIRE – Préparation du contenu – Définition des enjeux et des actions à proposer.**

Madame la Présidente rappelle la démarche engagée dans le cadre de la procédure d'élaboration du contrat de territoire. Il s'agit pour le Conseil de prendre connaissance de la synthèse des projets recensés au niveau des communes et de l'intercommunalité, de les amender si nécessaire puis de faire une première validation.

Sur la base de ce document, la négociation pourra s'engager avec les services du Conseil Général. Bien évidemment, à chacune des étapes, il sera rendu compte au Conseil de l'avancée des travaux.

Quelques ajouts, relatifs à des projets communaux, ont été portés au document initial. Ils sont portés dans le document joint en annexe.

### **Point 3**

#### **DEVELOPPEMENT LOCAL – FINANCES – Demande de subvention à présenter au Conseil Général du Bas-Rhin au titre de la politique de développement local pour l'année 2008.**

Il convient de demander au Conseil Général la subvention concernant l'accompagnement des actions engagées et réalisées dans le cadre de la politique de développement local et qui se ventile comme exposé dans le tableau récapitulatif ci-après.

<b>DEPENSES</b>	<b>Subvention demandée au Conseil Général</b>
Développement économique	8 322,07 €
Développement touristique	14 820,19 €
Soutien à la vie associative et aux projets des écoles	464,62 €
Démarrage d'un nouveau service : le Relais Assistantes Maternelles	1 385,26 €
Banque de matériel	1 822,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>26 814,64 €</b>

**Après délibération, le Conseil de Communauté valide, à l'unanimité, le programme d'actions 2008 et charge Madame la Présidente de présenter une demande de concours auprès des instances compétentes du Conseil Général du Bas-Rhin.**

### **Point 4**

#### **DIVERS (Communications relatives à l'activité des instances dans lesquelles siègent des représentants de la Communauté de Communes...).**

Madame Laurence MULLER-BRONN expose son souhait de voir maintenue l'organisation du Vélo Gourmand, manifestation qui continue de remporter un vif succès et qui constitue une magnifique carte de visite pour le territoire. Le Conseil partageant cet avis, une nouvelle rencontre sera organisée avec les responsables de l'Office du Tourisme pour examiner les modalités d'une reconduction de cet évènement en 2009.

Madame Laurence MULLER-BRONN présente le set de table réalisé sous l'égide du comité de pilotage «Tourisme Grand Ried » associant cinq Communautés de Communes présentent sur cet espace. Cette réalisation est saluée par l'ensemble de l'Assemblée et il est rendu hommage à la forte implication de Madame Marie-Hélène EHRMANN dans la réussite de ce projet transfrontalier.

Monsieur Marc-Daniel ROTH, Vice-Président du SMICTOM d'Alsace Centrale, indique que le territoire va être prochainement concerné par le changement des bacs. Chaque foyer sera consulté dans le cadre d'une enquête préalable afin d'identifier ses besoins. Les nouveaux récipients seront livrés courant juin. Il s'agit d'une opération importante qui nécessitera, souligné t'-il, une implication forte des communes et des élus.

Monsieur Thierry KETTERLIN expose l'avancée de la réflexion conduite dans le cadre de la préparation du volet « jeunesse » qui, intégré au Contrat de territoire, se substituera au dispositif « projet territorial de la jeunesse ». Monsieur Eric KLETHI indique qu'une rencontre avec des élus savoyards a été proposée afin d'avoir un échange sur la politique jeunesse qu'ils ont déjà pu conduire à leur échelle dans le cadre d'une démarche similaire.

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 22h15.

*Lu et approuvé,*

***La Présidente,***  
Danièle MEYER :

***Les Vice-Présidents,***

André  
KLUMB:

Marianne  
HORNY-GONIER:

Laurence  
MULLER-BRONN:

Jean-Jacques  
SIEGEL:

*Absent*

***Les membres,***

Bertrand ANDNA :  
*Absent*

Michèle BISCHOFF :

René DEMANGE :

Mohamed EL ARBAOUI:  
*Absent*

Valérie FUCHS :

Gilbert GEORGES:

Etienne HARLEPP :

Hubert HATSCH :

Christian HURTHER :

Thierry KETTERLIN :

Eric KLETHI :

Dominique LEHMANN :

Claudine MEYER :

Patricia NOVI :

Marc-Daniel ROTH :

Jean-Paul ROTH :

Rémy SCHENK :  
*absent*

Raymond SIEGWALT: